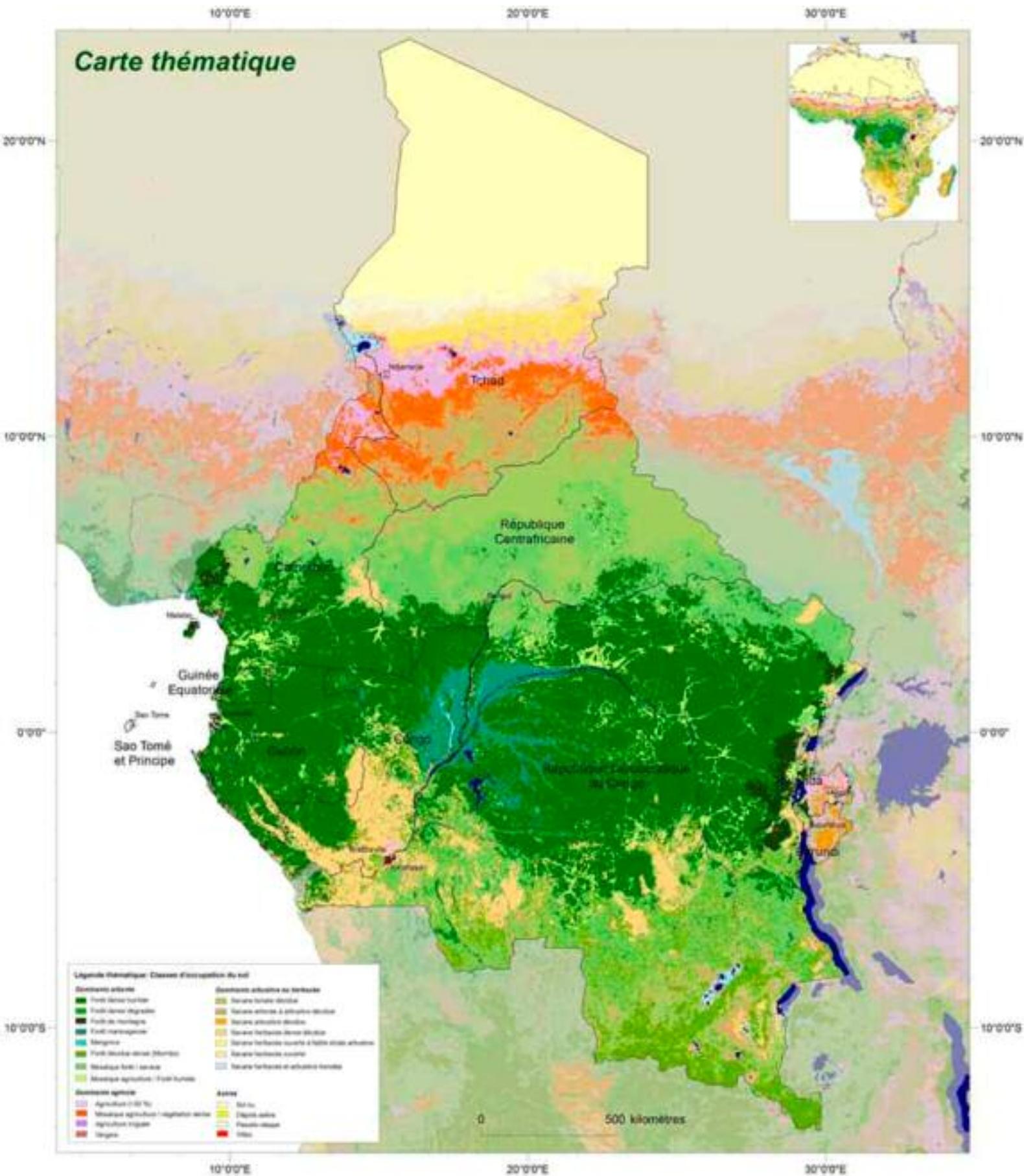




RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (REFADD)



Carte thématique



Légende thématique: Classes d'occupation du sol

Forêts arborées	Savanes arborées ou herbues
Forêt dense humide	Savane herbacée dense
Forêt dense dégradée	Savane arborée à affaiblissement
Forêt de montagne	Savane arborée
Forêt mangrovière	Savane herbacée dense dégradée
Marécage	Savane herbacée ouverte à faible densité arborée
Forêt ouverte dense (Savane)	Savane herbacée ouverte
Marécage forestier	Savane herbacée et arbustes forestiers
Marécage agricole / Forêt humide	
Savanes agricoles	Autres
Agriculture irriguée	Sol nu
Minéralier agricole / végétation sèche	Élagage aride
Agriculture irriguée	Forêt résiduelle
Savane	Urban

0 500 kilomètres



LA VISION DU REFADD

« La participation paritaire dans la gestion durable des ressources naturelles contribue à l'amélioration effective des conditions de vie de toutes les populations d'Afrique Centrale »



SOMMAIRE

Résumé exécutif.....	9
Avant-propos	14
Préface	17
Remerciements	19
Introduction.....	21
Les Valeurs du REFADD	22
1.1. Les valeurs fondamentales partagées par les membres du REFADD	22
1.2. Les valeurs de fonctionnement du REFADD	23
Les Facteurs Clés de Succès de la Stratégie du REFADD	26
Le Cadre Stratégique 2018-2025	28
1.1. La vision du REFADD.....	28
1.2. Le But du REFADD	28
1.3. Les axes prioritaires de la stratégie du REFADD	29
Le cadre de mise en œuvre	62
Le mécanisme de suivi et évaluation	65
Sigles et abréviations	69

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le **REFADD** ou le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable – est un réseau d'Organisations de la Société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles et préoccupées par des questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes. Il fait partie des réseaux thématiques de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC). Pour une meilleure synergie des actions, la CEFDHAC a encouragé ses réseaux membres d'élaborer ou de réviser leurs cadres stratégiques. C'est dans ce sens, mais aussi, conscient de la nécessité impérieuse de rechercher de meilleurs impacts de leurs actions sur les femmes et la promotion du genre, que le REFADD a entrepris l'élaboration du sien, en définissant sa stratégie d'intervention et de déploiement de ses activités pour la période 2018 - 2025.

Dans le processus d'élaboration de la stratégie, les membres du REFADD se sont mis d'accord sur les valeurs qui devraient sous-tendre la culture du réseau, composées des principes fondamentaux et des convictions partagées d'une part, et d'autre part des valeurs de fonctionnement qu'ils doivent s'approprier pour une meilleure efficacité Réseau.

Les valeurs fondamentales partagées par les membres du REFADD sont :

- La Parité comme facteur de développement durable ;
- L'Inclusivité, gage d'exhaustivité des solutions aux effets du changement climatique ;
- La Participation de tous pour une appropriation des solutions et mesures préconisées pour une gestion durable des écosystèmes forestiers ;
- La transversalité comme source d'innovation et de motivation des membres.

Les valeurs de fonctionnement du REFADD

- L'Esprit d'équipe ;
- Le Partage ;
- La Compétence ;
- Le Respect mutuel ;

- L'Intégrité ;
- L'Éthique.

Par ailleurs, les membres du REFADD ont défini également les facteurs clés de succès de leur Stratégie, que sont :

- L'adhésion à la vision, aux valeurs de la stratégie et leur internalisation par l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre des activités ;
- L'engagement et l'implication des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du cadre stratégique ;
- La disponibilité des ressources nécessaires à une exécution efficace du cadre stratégique ;
- La collaboration et la solidarité des acteurs impliqués dans l'implémentation des actions et activités de la stratégie du REFADD ;
- La reconnaissance et l'engagement des décideurs politiques.

Le cadre stratégique, proprement dit, est composé de la vision, du but et des orientations prioritaires. Ainsi, les orientations de la Stratégie 2018-2025 du REFADD sont basées sur 03 axes prioritaires et 01 axe transversal.

La vision du REFADD se définit comme suit : « La participation paritaire dans la gestion durable des ressources naturelles contribue à l'amélioration effective des conditions de vie de toutes les populations d'Afrique Centrale ».

Le But du REFADD, plus précis et concret se décline comme suit : « D'ici 2025, les femmes d'Afrique Centrale participent équitablement à la prise de décision sur la gestion durable et diversifiée des ressources naturelles, afin d'améliorer leur autonomie et leurs conditions de vie ».

L'axe prioritaire 1 : Portant sur la Promotion de l'intégration effective de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique centrale cible essentiellement les autorités politiques, administratives et les responsables des partenariats techniques et financiers. Les résultats attendus de cet axe sont essentiellement liés aux informations et interpellations sur l'effectivité de l'approche genre dans leur mode de gestion.

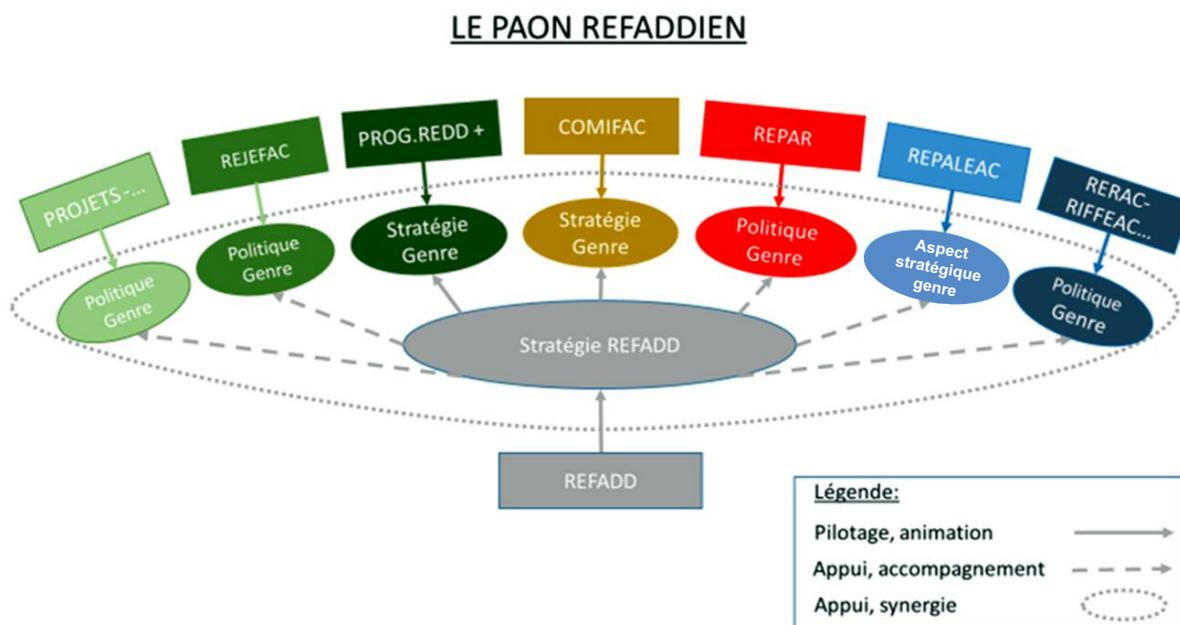
L'axe prioritaire 2 : Portant sur la communication, l'information, la sensibilisation et l'éducation, donc l'importance est d'impliquer le plus grand nombre de femmes d'Afrique centrale dans la gestion durable des ressources naturelles pour une meilleure appropriation des différentes thématiques.

Les objectifs et résultats attendus de **l'axe prioritaire 3** sont manifestement plus exigeants et nécessitent la mobilisation de ressources importantes, notamment financières. En effet,

cet axe porte sur le développement de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation des femmes d'Afrique centrale, conformément aux exigences du développement durable. Il faut noter que les 2 objectifs stratégiques de l'axe prioritaire 3 portent respectivement sur les problématiques d'adaptation des femmes rurales aux changements climatiques d'une part, et celles de l'atténuation d'autre part.

L'axe transversal : Relatif à la consolidation de l'engagement du REFADD dans la promotion et la défense des intérêts des femmes d'Afrique Centrale, a pour mission de soutenir la bonne réalisation des trois axes prioritaires. Les objectifs et résultats attendus de cet axe ont été formulés essentiellement en tenant compte des forces et faiblesses du REFADD à tous les niveaux.

Le cadre de mise en œuvre met en exergue la coordination institutionnelle et les missions des différentes parties prenantes à la mise en œuvre de cette stratégie. Le rôle du REFADD peut davantage être perçu également à travers l'approche développée par le **PAON REFADDIEN** ci-après :



Les mécanismes de suivi-évaluation, quant à eux permettent de mettre sur pied un système de suivi axé sur les résultats préalablement définis.

VISION DU REPAD: La participation paritaire dans la gestion durable des ressources naturelles contribue à l'amélioration effective des conditions de vie de toutes les populations d'Afrique Centrale

But: D'ici 2025, les femmes d'Afrique Centrale, parité équitablement à la prise de décision sur la gestion durable et diversifiée des ressources naturelles, afin d'améliorer leur autonomie et leurs conditions de vie

Axe prioritaire 1

<p>Promotion de l'intégration effective de la dimension genre dans les politiques et programmes de développement durable en AC</p> <p>Objectifs stratégiques 1.1</p>	<p>Suivre et évaluer l'application effective des mesures liées à l'genre dans les institutions, les programmes et les projets de développement durable en AC</p> <p>Objectifs stratégiques 1.2</p>
--	--

<p>OP 1.1.A: Paliér pour financer la mise en place de la planification de genre dans les institutions et les projets de développement durable en Afrique Centrale</p> <p>OP 1.1.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 1.1.C: Paliér pour la participation effective des femmes dans les instances de décision et la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement durable en AC</p> <p>OP 1.1.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.1.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.1.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.1.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.1.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.2.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.2.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.2.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.2.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.3.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.3.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.3.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.3.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

Axe prioritaire 2

<p>Communication, sensibilisation et éducation des femmes sur l'importance de leur implication dans la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Objectifs stratégiques 2.1</p>	<p>Accompagner les femmes d'AC dans le changement d'attitudes et de comportements compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Objectifs stratégiques 2.2</p>
--	---

<p>OP 2.1.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.1.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.1.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.1.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.2.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.2.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.2.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.2.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.3.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.3.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.3.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.3.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 2.4.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.4.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 2.4.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 2.4.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

Axe prioritaire 3

<p>Développement de l'entrepreneuriat et de l'autonomie des femmes d'AC conformément aux exigences du développement durable</p> <p>Objectifs stratégiques 3.1</p>	<p>Contribuer à l'autonomisation des femmes impliquées dans le développement durable en Afrique Centrale</p> <p>Objectifs stratégiques 3.2</p>
---	--

<p>OP 3.1.A: Paliér pour financer la mise en place de la planification de genre dans les institutions et les projets de développement durable en Afrique Centrale</p> <p>OP 3.1.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 3.1.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.1.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 3.2.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.2.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 3.2.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.2.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 3.3.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.3.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 3.3.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.3.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

<p>OP 3.4.A: Appuyer la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.4.B: Renforcer les capacités des responsables régionaux et locaux pour la mise en place et l'application de l'approche genre</p> <p>OP 3.4.C: Encourager les responsables régionaux et locaux à mettre en place des mécanismes de concertation et de dialogue entre les institutions nationales et locales pour la mise en place de la planification de genre</p> <p>OP 3.4.D: Paliér pour améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales et périurbaines</p>	<p>Objectifs opérationnels</p>
--	--------------------------------

Axe Transversal

<p>Consoildation de l'engagement du REPAD dans la promotion et la défense des intérêts des femmes d'Afrique Centrale en vue de leur participation dans les actions de développement durable</p>

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Objectifs opérationnels

Objectifs opérationnels

AVANT-PROPOS

Force est de constater que les femmes sont souvent mises en marge des processus de négociation et de décisions relatifs au développement durable, confinées à la seule application des mesures ne prenant pas toujours en compte leurs réelles préoccupations. Mais en Afrique Centrale, il existe plusieurs acquis en matière d'égalité Femmes/Hommes (EFH), mais ceux-ci sont peu connus. Ces acquis touchent tant à la sensibilisation, qu'au renforcement des capacités et à la programmation sur la question de l'égalité de Genre. Et parmi les acquis les plus significatifs, il est important de noter l'engagement formel de la COMIFAC d'élaborer une stratégie genre comme un exemple important d'acquis d'une part, et d'autre part, l'existence de plusieurs acteurs, parmi lesquels le REFADD en tant que Réseau spécialisé de la Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), qui elle, est l'organe du traité de la COMIFAC. En effet, il y aurait une dispersion des efforts entre les parties prenantes en matière de genre, et relative à la gestion durable des ressources naturelles, y compris les partenaires techniques et financiers, si les organes spécialisés n'ont pas de plans d'actions structurés et concertés, faisant en sorte que chacun se réfère plutôt aux orientations de leurs centres d'intérêts respectifs. C'est le cas du REFADD qui a décidé de définir clairement les actions à entreprendre entre 2018 et 2025.

Créé en mars 1998, à Bata en Guinée Équatoriale, le REFADD travaille pour la défense des intérêts des femmes dans le cadre de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers et à la promotion du développement durable. C'est un réseau d'Organisations de la Société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles et préoccupées par des questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes.

Le REFADD opère actuellement dans les dix pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et Tchad.

Il fait partie des réseaux thématiques de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC). Suite aux recommandations découlant d'un diagnostic stratégique, organisationnel et structurel de la CEFDAHC et de tous ses réseaux, il a été prescrit à tous les réseaux membres, d'élaborer ou de réviser leurs cadres stratégiques. Pour vibrer en phase avec cette démarche, le REFADD a entrepris l'élaboration du sien, qui définit sa stratégie d'intervention et de déploiement de ses activités pour la période 2018 -2025. Ce travail a fait l'objet de trois essais dans le cadre de trois ateliers de réflexion ; l'un s'est tenu le 05 Juillet 2017 à Douala au Cameroun, un autre du 31 août au 02 Septembre 2017 à Brazzaville au Congo, et le dernier du 30 au 31 Octobre à Douala au Cameroun où ce document stratégique a été validé.

Ce document stratégique du REFADD a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif, ayant connu la pleine implication des responsables au niveau sous-régional, mais également au niveau de chaque pays. Il constitue de ce fait, un document consensuel, présentant les aspirations, les points de vue et les opinions des membres du réseau à tous les niveaux.

PRÉFACE

Institution spécialisée de la CEFDHAC, le REFADD œuvre à la réalisation des objectifs principaux qu'il s'est assignés. Tenant compte des évolutions intervenues ces dernières années dans la gestion durable des ressources naturelles en Afrique Centrale et de la nécessité d'opérer des changements conséquents dans le processus de développement durable, l'organisation vient de réajuster sa vision et de se doter d'une stratégie permettant de renforcer son action dans la sphère de sa compétence pour mener à bien ses activités dans la période 2018-2025.



La participation de la femme aux débats et à l'action sur la gestion de l'environnement en général et sur la gestion des forêts d'Afrique Centrale renvoie en particulier à la question du genre, prenant en compte sa responsabilité sociale et économique en milieu rural. En effet, la femme est concernée par la valorisation, la mobilisation de la force de travail, l'alimentation, l'éducation, la gestion des moyens humains et matériels et la pérennisation du milieu naturel dont elle dépend. Son rôle sera de plus en plus assuré, y compris dans la prise des décisions, grâce à ses compétences, à son application, à son expérience et à son sens de la responsabilité et de l'organisation. Ainsi, la parité sera objectivement accomplie dans le cadre du développement durable en faisant partie des politiques publiques et l'objet d'informations, de sensibilisation et de mobilisation des énergies féminines. De cette manière, le REFADD garantira l'autonomisation et l'émancipation de la femme rurale, en mobilisant des partenaires stratégiques susceptibles de promouvoir l'entrepreneuriat en son milieu.

Nous adressons nos félicitations à l'organisation pour son courage et le leadership dont elle fait preuve pour accomplir cette exaltante mission.



Henri DJOMBO

Ministre d'Etat, en charge de
l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

République du Congo

REMERCIEMENTS

Nous, membres du REFADD, saisissons l'occasion qui nous est offerte (qui est la publication de la présente Stratégie) pour adresser nos vifs et sincères remerciements à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et à son organe de Traité qu'est la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), pour leurs soutiens multiformes, et relatifs à l'élaboration de la présente stratégie.



Nos remerciements vont aussi aux projets d'appui à la COMIFAC, à savoir : le Projet GIZ d'appui à la COMIFAC et le projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo (PREREDD), pour leur appui financier constant, et particulièrement pour l'organisation des ateliers au cours desquels la réalisation du document de stratégie du REFADD a été possible.

Nous remercions aussi particulièrement les autorités de la République du Cameroun, de la République du Congo qui ont autorisé la tenue sur leurs territoires des assises qui ont permis l'élaboration de cette stratégie.

Nous profitons aussi de l'occasion pour dire un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté une contribution à la réalisation de cet important document stratégique du REFADD.

Vous tous, avez ainsi contribué à une vision innovante de la promotion de l'intégration effective de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique Centrale.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yigbelek Monique C.'.

Pour le REFADD,
BISSECK Epse YIGBEDEK Monique C.
Coordinatrice Régionale

INTRODUCTION

Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable . Ainsi, cette stratégie est structurée autour de plusieurs rubriques, notamment : les valeurs, le cadre stratégique, le cadre de mise en œuvre et les mécanismes de suivi-évaluation.

Concernant les valeurs, on a d'une part, les valeurs partagées par les membres du REFADD et d'autre part, celles relatives au fonctionnement du réseau. Le cadre stratégique est composé de la vision, du but et des orientations prioritaires. Ainsi, les orientations de la Stratégie 2018-2025 du REFADD sont basées sur 03 axes prioritaires et 01 axe transversal. Le choix de ces axes prioritaires suit au moins 4 logiques :

- Le crescendo des résultats attendus et des moyens du REFADD ;
- La progressivité des axes prioritaires en matière de mobilisation des parties prenantes ;
- La répartition et l'exhaustivité des thématiques porteuses dans les différents axes ;
- Le diagnostic du REFADD et de ses organisations membres.

En effet, l'axe prioritaire 1, portant sur la Promotion de l'intégration effective de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique centrale, cible essentiellement les autorités politiques, administratives, et les responsables des partenariats techniques et financiers. Les résultats attendus de cet axe sont essentiellement liés aux informations et interpellations sur l'effectivité de l'approche genre dans leur mode de gestion.

L'axe prioritaire 2 sur la communication, l'information, la sensibilisation et l'éducation sur l'importance de l'implication des femmes dans la gestion durable des ressources naturelles cible cette fois-ci les femmes d'Afrique Centrale pour une meilleure appropriation des thématiques.

Il est clair que les objectifs et résultats attendus de l'axe prioritaire 3 sont manifestement plus exigeants et nécessitent la mobilisation de ressources importantes, notamment financières. En effet, cet axe porte sur le développement de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation des femmes d'Afrique centrale conformément aux exigences du développement durable. Il faut noter que les 2 objectifs stratégiques de l'axe prioritaire 3 portent respectivement sur les problématiques d'adaptation des femmes rurales aux changements climatiques d'une part, et celles de l'atténuation d'autre part.

L'axe transversal, relatif à la consolidation de l'engagement du REFADD dans la promotion et la défense des intérêts des femmes d'Afrique Centrale a pour mission de soutenir la bonne réalisation des trois axes prioritaires. Les objectifs et résultats attendus de cet axe ont été formulés essentiellement en tenant compte des forces et faiblesses du REFADD à tous les niveaux.

Le cadre de mise en œuvre met en exergue la coordination institutionnelle et les missions des différentes parties prenantes à la mise en œuvre de cette stratégie. Les mécanismes de suivi-évaluation, quant à eux permettent de mettre sur pied un système de suivi axé sur les résultats préalablement définis.

LES VALEURS DU REFADD

Les valeurs définies dans le cadre stratégique du REFADD constituent des principes qui doivent guider la réflexion et l'action des membres de ce réseau et de ses partenaires pour la mise en œuvre et la réalisation efficace et efficiente des activités qui y sont définies, avec des effets et des impacts durables sur les femmes. On retrouve deux catégories de valeurs dans la stratégie du REFADD : les valeurs partagées du REFADD d'une part, qui sont les principes en lesquelles les membres de ce réseau adossent leurs convictions et qui guident par conséquent leur action, mais également leurs attitudes et leurs agissements ; et les valeurs de fonctionnement du réseau d'autre part, qui sous-tendent le processus de mise en œuvre des mesures et actions stratégiques allant dans le sens de la réalisation de sa vision.

1.1. Les valeurs fondamentales partagées par les membres du REFADD

Les valeurs partagées par les membres du REFADD traduisent leurs convictions et la raison de leur engagement pour la prise en compte du genre et l'implication des femmes dans les politiques et programmes de développement durable, et de gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale. Elles se présentent ainsi qu'il suit :

❖ **La Parité comme facteur de développement durable**

La parité constitue le fondement de l'engagement des membres du REFADD, convaincus de ce que les difficultés observées dans la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies de promotion du développement durable en Afrique Centrale tirent leurs origines entre autres, de la faible implication des femmes dans les processus de décision et de mise en œuvre de ces derniers. Le REFADD se donne ainsi pour ambition de lutter contre toutes formes de discrimination, surtout celles liées au genre, afin de donner aux initiatives de promotion du développement durable et de lutte contre les effets des Changements Climatiques en Afrique Centrale, une assise sociologique réelle, découlant de la prise en compte des points de vue et des réalités de toutes les catégories sociales, y compris les femmes et les jeunes filles, dans le développement et l'implémentation des stratégies, programmes et initiatives de gestion des ressources naturelles. La parité apparaît de ce point de vue comme un facteur déterminant de la promotion du développement durable.

❖ **L'Inclusivité, gage d'exhaustivité des solutions aux effets des Changements Climatiques**

Se définissant par opposition à la situation de quasi-monopole dont disposent certains groupes et catégories dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre des actions relatives à la gestion des ressources naturelles, l'atténuation des effets des Changements Climatiques ou encore à la préservation de l'environnement, l'inclusivité constitue pour le REFADD le gage de la prise en compte sans exclusive, des intérêts, des opinions, et des besoins véritables de toutes les catégories sociales dans l'œuvre de promotion du développement durable. Pour une meilleure efficacité des actions et

initiatives de développement durable en Afrique Centrale, le REFADD place l'inclusivité comme une condition de réussite des programmes et projets de développement durable, celle-ci tendant à assurer l'exhaustivité des solutions proposées aux problèmes liés aux effets des Changements Climatiques. Il milite pour l'implication de toutes les catégories sociales aussi bien dans la formulation que dans la réalisation des actions en faveur de la promotion du développement durable en Afrique Centrale.

❖ La Participation de tous pour une appropriation des solutions et mesures préconisées pour une gestion durable des écosystèmes forestiers

La lutte contre les effets des Changements Climatiques en Afrique Centrale appelle à des solutions appropriées et durables pour faire face aux problèmes résultant de ce fléau. Dans ce sens, le REFADD considère que la durabilité des solutions et des initiatives de promotion du développement durable en Afrique Centrale ne peut passer que par la participation massive et accrue de toutes les catégories sociales, en particulier des femmes et des jeunes filles. Il est question ici de faire participer les femmes et notamment les femmes rurales, premières victimes des effets des Changements Climatiques et porteuses de solutions innovantes testées dans le cadre de leurs activités quotidiennes, qui ne demandent qu'à être améliorées, partagées et diffusées.

❖ La transversalité comme source d'innovation et de motivation des membres

Le REFADD est une organisation sous-régionale, avec des antennes aux niveaux national et local, qui vise à rendre efficace son action par le renforcement de sa structuration et de sa coordination. Une telle ambition passe obligatoirement par la promotion de la transversalité au sein du réseau, entre les différents organes qui le composent aux niveaux sous-régional, national et local. Cette dernière figure parmi ses principes et se caractérise entre autres par la minimisation du principe de hiérarchie, qui confère un caractère plus horizontal au réseau. Ce qui contribue à libérer les initiatives des membres dans la recherche de solutions et de mesures innovantes, instaure un climat de convivialité et de partage, contribuant à la réalisation des objectifs de l'organisation.

1.2. Les valeurs de fonctionnement du REFADD

Les valeurs de fonctionnement du REFADD sont les principes que se sont donnés les membres du réseau pour assurer la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés. Ils constituent en quelque sorte un code de conduite qui définit de manière générale les modes de comportements et les attitudes à développer afin d'optimiser les chances de succès de la mise en œuvre de la stratégie du REFADD. Ces sont :

❖ L'Esprit d'équipe

La cause que défend le REFADD se heurte à un ensemble de difficultés d'ordre institutionnel, juridique, administratif et même culturel, qui demandent aux membres une grande détermination et des convictions véritables pour mener leurs actions. Dans ce sens, la nécessité d'être soudés est un facteur clé de succès du réseau. L'esprit d'équipe se traduit ainsi entre autres par une solidarité entre les membres face aux difficultés actuelles qui se posent à eux, une collaboration étroite dans la mise en œuvre des actions du réseau, ou encore une synergie d'action dans le but de réaliser des objectifs communs et partagés par tous les membres de l'organisation.



❖ Le Partage

Le partage apparaît également pour les membres du REFADD comme une valeur cardinale leur permettant de coordonner l'action de groupe et de favoriser la réalisation des objectifs à tous les niveaux de l'organisation. Il porte dans le cadre du réseau à l'échange et à la fluidité de l'information, au partage d'expériences et de bonnes pratiques permettant de motiver et d'inspirer davantage l'engagement des membres, mais aussi à la mobilisation de l'ensemble de ces derniers pour célébrer les succès de l'organisation, fruits d'un travail de groupe et gage de réussite des actions futures.

❖ La Compétence

Elle renvoie dans le cadre des actions du REFADD à garantir à tous les niveaux de l'organisation l'efficacité dans le travail. Elle se traduit elle-même par des résultats probants, la productivité des membres par rapport à leurs responsabilités, la diligence dans le traitement des dossiers, ainsi que la sérénité et une bonne compréhension des enjeux de l'action de groupe pour faire face à un ensemble de difficultés et de défis qui peuvent se présenter.

❖ Le Respect mutuel

Le succès de l'action du REFADD, et particulièrement de la mise en œuvre de sa stratégie passe nécessairement par une promotion et une application stricte du principe de respect mutuel. Il implique l'acceptation de l'autre, la tolérance vis-à-vis de ses collègues et l'humilité qui commande une attitude de recul et de bannissement de toute forme d'impulsivité et de jugement de valeurs.

❖ L'Intégrité

De par sa mission, le REFADD et ses membres à tous les niveaux sont porteurs des intérêts et des aspirations des groupes considérés comme marginalisés : les femmes et les jeunes filles d'Afrique centrale en général, et les femmes rurales en particulier. De ce point de vue, ils doivent en tout temps et en tout lieu, rester intègres face aux engagements auxquels ils ont souscrit vis-à-vis d'elles. Ce qui implique un esprit de redevabilité (savoir rendre compte de leurs actions auprès de ces dernières, y compris en ce qui concerne l'utilisation des ressources mises à disposition pour la mise en œuvre de leurs activités), de transparence et d'application de manière générale des principes de respect des textes statutaires et de bonne gouvernance.

❖ L'Éthique

Le REFADD doit jouir d'une réflexion sur les attitudes qui orientent et motivent ses actions. Ces comportements devraient s'appliquer non seulement au sein des membres de son réseau, mais aussi lors de ses rapports avec ses partenaires et ses parties prenantes.

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DE LA STRATÉGIE DU REFADD

Il s'agit des éléments essentiels de succès pouvant influencer les résultats de la mise en œuvre de la stratégie du REFADD. Ces facteurs sont entre autres :

- **L'adhésion à la vision, aux valeurs de la stratégie et leur internalisation par l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre des activités**

La vision et les valeurs du cadre stratégique du REFADD ont été définies de manière consensuelle et constituent de ce fait la boussole de son action au cours de la période définie. Les principes qui doivent guider les attitudes, les pratiques et les perceptions des membres du réseau et leurs partenaires ont été définis selon les mêmes principes. Une véritable adhésion des membres et de toutes les parties prenantes impliquées à ces valeurs et à la vision, constituent de ce point de vue des facteurs de réussite de l'opérationnalisation de la stratégie du REFADD.



- **L'engagement et l'implication des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du cadre stratégique**

La bonne ou la mauvaise exécution de la stratégie du REFADD dépend en grande partie du niveau d'engagement et du niveau d'implication des différentes parties prenantes dans le processus. Pour ce faire, les acteurs impliqués doivent en tout temps et en toutes circonstances faire montre de disponibilité, d'accessibilité et de courage dans le cadre du rôle qu'ils sont appelés à jouer au cours de la période d'implémentation du cadre stratégique.

- **La disponibilité des ressources nécessaires à une exécution efficace du cadre stratégique**

Au-delà de la disponibilité et de l'accessibilité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie du REFADD, il se pose la nécessité de la disponibilité des moyens financiers, matériels et logistiques nécessaires à la bonne réalisation des activités. Toutefois, les ressources mises à disposition doivent être gérées de manière efficace, avec des exigences de transparence et de redevabilité de la part des personnes en charge de leur gestion.

➤ **La collaboration et la solidarité des acteurs impliqués dans l'implémentation des actions et activités de la stratégie du REFADD**

La collaboration et la solidarité des acteurs impliqués dans le processus d'implémentation de la stratégie du REFADD constituent elles aussi, à n'en point douter, des gages importants du succès du réseau. Ces dernières doivent alors éclairer les différents acteurs tout au long de la période d'implémentation de cette stratégie, au point de former une « union sacrée » autour de la vision et des objectifs stratégiques du REFADD.

➤ **La reconnaissance et l'engagement des décideurs politiques**

Le Réseau doit gagner l'appui et assurer l'engagement des décideurs politiques aux niveaux national et régional. Si le document du cadre stratégique du REFADD est accepté et soutenu par les politiciens et les institutions régionales ses chances de succès sont largement supérieures. Il est donc important non seulement d'associer les décideurs politiques tout au début du processus, mais les impliquer dans les discussions et les débats avec les autres parties prenantes afin d'obtenir l'approbation politique et par conséquent légitimer ce plan au plus haut niveau.

LE CADRE STRATÉGIQUE 2018-2025

1.1. La vision du REFADD

La vision constitue le principal facteur de motivation des membres du REFADD dans la réalisation de la mission qu'ils se sont fixées. Une première vision avait déjà été formulée par les membres de l'organisation ; elle a été modifiée à la suite de nombreux échanges fructueux et constructifs au cours de différentes rencontres, en mettant notamment un accent sur les différentes aspirations des femmes. Ces échanges ont ainsi permis de formuler une version améliorée de la vision qui se présente ainsi qu'il suit :

« La participation paritaire dans la gestion durable des ressources naturelles contribue à l'amélioration effective des conditions de vie de toutes les populations d'Afrique Centrale ».

1.2. Le But du REFADD

À partir de la vision, les membres du réseau ont toujours sur la base des aspirations des femmes d'Afrique Centrale, formulé un but qui représente une étape à moyen terme dans le processus de réalisation de la vision. Il s'agit des changements souhaités pour les femmes d'Afrique Centrale en 2025 en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, conformément à l'horizon temporel du Plan de Convergence 2ème génération de la COMIFAC.

En d'autres termes, le but traduit les résultats attendus des efforts stratégiques et opérationnels du REFADD et de ses partenaires en faveur de l'approche genre.

Le but du REFADD se décline comme suit :

« D'ici 2025, les femmes d'Afrique Centrale participent équitablement à la prise de décision sur la gestion durable et diversifiée des ressources naturelles, afin d'améliorer leur autonomie et leurs conditions de vie ».

Indicateur stratégique

D'ici 2025, dans au moins 6 pays de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la parité dans les instances de décision des organisations impliquées dans la gestion durable des ressources naturelles est effective.

Encadré 1 : L'égalité de genre ou l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (EFH) désigne des droits égaux ainsi qu'une voix, des responsabilités et des chances égales pour les femmes et les hommes dans la société, au travail et au sein du foyer. Néanmoins, il convient d'accorder une attention toute particulière aux besoins et aux contributions des femmes "afin de traiter la gamme des écarts de genre (gender gap), des politiques inégalitaires et de la discrimination qui historiquement ont désavantagé les femmes et faussé le développement dans l'ensemble des sociétés".

Source : **ONU-REDD, 2011**

1.3. Les axes prioritaires de la stratégie du REFADD

Les axes prioritaires traduisent les orientations stratégiques du réseau, à l'horizon 2025. Ils sont déterminés à travers des aspirations phares énoncées dans le but 2025 du REFADD. La stratégie du REFADD est ainsi articulée autour de trois axes prioritaires et d'un axe transversal.

Le premier porte sur la **promotion de l'intégration effective de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique centrale**. Cette intégration conditionnant la légalité et la durabilité de l'implication de la femme d'Afrique Centrale dans tous les processus et initiatives de développement durable dans la sous-région, ainsi que la reconnaissance de sa capacité à proposer des solutions durables et innovantes face aux effets des changements climatiques et à l'érosion des ressources biologiques et génétiques.

Le deuxième axe prioritaire, il porte sur la **communication, l'information, la sensibilisation et l'éducation des femmes d'Afrique centrale sur l'importance de leur implication dans la gestion durable des ressources naturelles**. Il s'agit ici de mobiliser une masse critique d'actrices du développement durable, à l'effet de créer un effet boule de neige permettant à la majorité des femmes d'Afrique Centrale d'intégrer les principes et les exigences de respect de l'environnement dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Quant au troisième axe prioritaire, il met l'accent sur le **développement de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation des femmes d'Afrique centrale conformément aux exigences du développement durable**. Il vise l'amélioration des conditions de vie des femmes de manière générale et des femmes rurales en particulier, à travers le développement d'activités respectueuses du développement durable, leur permettant de subvenir de manière décente à leurs besoins. Il est question ici de mettre en œuvre un ensemble d'activités portant sur la résilience aux effets des changements climatiques, mais aussi sur l'adaptation des femmes, avec une emphase sur les femmes rurales face au défi de préservation de l'environnement.

Pour ce qui est de l'axe transversal, il porte sur la consolidation de l'engagement du REFADD dans la promotion et la défense des intérêts des femmes d'Afrique centrale en vue de leur participation dans toutes les actions de développement durable. Il vise un ensemble de renforcement des capacités du REFADD en tant qu'organisation, mais aussi

celles de ses membres à tous les niveaux, afin qu'ils soient aptes à conduire de manière efficace et efficiente la présente stratégie en vue de la réalisation des objectifs qui y sont fixés.

Pour chaque axe prioritaire, deux objectifs stratégiques et plusieurs objectifs opérationnels sont formulés. L'objectif stratégique décrit le changement ou l'effet attendu chez les différentes parties prenantes du REFADD pour chaque problématique une fois les actions stratégiques mises en œuvre. La mise en œuvre à long terme de ces objectifs concourt à la réalisation du but et de la vision énoncés ci-dessus. Ils se déclinent par la suite en objectifs opérationnels, ces derniers étant les changements escomptés à court et à moyen termes pour réaliser les objectifs stratégiques mentionnés précédemment, grâce aux activités réalisées par les membres du réseau et ses partenaires.

Encadré 2 : Les femmes actrices incontournables de la protection de l'environnement

En dépit des inégalités qu'elles subissent, les femmes jouent un rôle essentiel dans la mise en place de solutions concrètes et utiles pour protéger l'environnement et s'adapter aux Changements Climatiques. Non seulement les femmes possèdent des savoir-faire traditionnels et spécifiques dans de nombreux domaines, mais elles sont également les premières à développer des solutions innovantes et durables pour préserver les ressources naturelles, protéger la biodiversité et s'adapter face au changement climatique.

Cependant, cette contribution des femmes à la protection de l'environnement reste insuffisamment reconnue et peu valorisée, en particulier parce qu'elles sont sous-représentées dans les espaces de concertation et de décision, à tous les niveaux. Ainsi, les femmes ne représentent que 21,9% des parlementaires dans le monde. Pourtant, une véritable participation des femmes dans ces espaces de décision, notamment environnementaux, est indispensable pour :

- Mieux comprendre le rôle des femmes et leurs besoins, et les intégrer dans l'élaboration des programmes de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement,
- Soutenir et valoriser les initiatives portées par les femmes, et favoriser leur diffusion,
- Et ainsi renforcer l'efficacité des politiques de développement durable, au bénéfice de la société toute entière.

Source : Femmes et Environnement : un enjeu clé du développement durable, Fondation Raja-Danièle Marcovici

AXE PRIORITAIRE 1:

PROMOTION DE L'INTÉGRATION EFFECTIVE DE
L'APPROCHE GENRE DANS LES POLITIQUES ET
PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN
AFRIQUE CENTRALE



Il a pour objectif d'amener les autorités politiques, administratives et les partenaires techniques et financiers à prendre en compte les principes et les exigences de l'approche genre dans les législations nationales, les politiques, les stratégies, les projets et les programmes de développement durable en Afrique Centrale. Il est constitué de deux objectifs stratégiques portant d'une part sur la reconnaissance de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique centrale et d'autre part sur le suivi et l'évaluation de l'application des mesures liées au genre dans les institutions, les programmes et les projets de développement durable en Afrique centrale.



➤ **Objectif stratégique 1.1**

S'assurer de la reconnaissance de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, les mesures relatives à la prise en compte effective du genre sont progressivement intégrées dans les politiques de développement durable d'au moins 05 pays de la COMIFAC.

Encadré 3 : « Des thématiques émergentes sont aujourd'hui considérées comme des questions majeures à prendre en compte dans les cadres politiques et légaux des États et de la sous-région. Il s'agit notamment : (i) des préoccupations liées à la REDD+ ; (ii) de l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ; (iii) de la problématique de l'Accès et du Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA) ; (iv) de l'approche genre ; (v) des conversions de forêts au profit des agro-industries ; (vi) des dégradations forestières consécutives aux installations minières et d'infrastructures énergétiques ou de communication et ; (viii) de tous les impacts consécutifs aux déplacements des populations à travers ou vers les forêts, liés à des aménagements nouveaux ou aux troubles sociopolitiques ».

Source : *Plan de Convergence de la COMIFAC, édition 2, 2015-2025*

• **Objectif opérationnel 1.1.A**

Plaider pour l'inscription et la mise en application de l'approche genre dans les législations et les politiques nationales de développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, l'approche genre est inscrite dans les législations et les politiques nationales de développement durable dans au moins 5 pays de la COMIFAC.

Résultats attendus :

- L'état des lieux de la prise en compte du genre dans les législations et les politiques nationales de développement durable est effectué dans l'espace COMIFAC ;
- Un front commun constitué des réseaux de la CEFDHAC est développé pour plaider en faveur de la prise en compte du genre dans les législations et politiques nationales de développement durable ;
- Les autorités politiques, législatives et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés sur l'intégration de l'approche genre dans les législations et politiques nationales de développement durable ;
- Des notes de positions pour l'élaboration des directives relatives au genre sont rédigées à l'attention des organisations sous régionales et internationales ;
- Des notes de position pour l'intégration de l'approche/ genre dans les législations et politiques nationales de développement durable sont adressées aux autorités nationales dans l'espace COMIFAC.

- **Objectif opérationnel 1.1.B**

Renforcer les capacités des responsables des programmes et projets de développement durable sur les enjeux et l'application de l'approche genre.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 50 responsables des programmes et projets de développement durable mis en œuvre dans l'espace COMIFAC maîtrisent les enjeux de l'application de l'approche genre.

Résultats attendus :

- L'état des lieux de l'application de l'approche genre dans les programmes et projets de développement durable mis en œuvre dans l'espace COMIFAC est effectué et diffusé aux responsables et aux partenaires techniques et financiers ;
- Une équipe de formateurs nationaux est mise en place pour développer des plans de formation adaptés et spécifiques en matière de genre ;
- Des formations inclusives sur les enjeux et l'application de l'approche genre sont effectivement tenues pour renforcer les capacités des responsables des

programmes et projets dans les pays de la COMIFAC;

- Un programme pilote d'accompagnement des projets ayant bénéficié des formations est mis en œuvre pour l'internalisation de l'approche genre.

- **Objectif opérationnel 1.1.C**

Plaider pour la participation active et effective des femmes dans les instances de décision et la généralisation des points focaux genre dans les institutions spécialisées, programmes et projets de développement durable dans la sous-région Afrique centrale.

Indicateurs de résultat :

D'ici 2025, la participation des femmes dans les instances de décision des institutions spécialisées, programmes et projets de développement durable a augmenté de 30% dans les pays de l'espace COMIFAC.

D'ici 2025, les points focaux genre dans les institutions spécialisées, les programmes et projets de développement durable dans la sous-région Afrique centrale ont augmenté de 30% dans les pays de l'espace COMIFAC.

Résultats attendus :

- L'état des lieux de la participation des femmes dans les instances de décision des institutions spécialisées, programmes et projets de développement durable est effectué dans les pays de la COMIFAC ;
- Un annuaire des points focaux genre dans les institutions spécialisées, les programmes et projets de développement durable d'Afrique centrale est élaboré et mis à jour régulièrement ;
- Une plateforme d'échanges des points focaux genre est mise en place pour mieux défendre la valeur ajoutée de cette approche dans les institutions spécialisées, les programmes et les projets de développement durables en Afrique Centrale ;
- Les autorités et les partenaires sont sensibilisés sur la parité dans les instances de décision et dans la nomination des points focaux genre dans les institutions spécialisées, les programmes et projets de développement durable dans l'espace COMIFAC ;
- La COMIFAC est sensibilisée sur la nécessité de mettre en place un système de mesures d'incitation et de dissuasion sur l'application de la parité dans les projets et programmes œuvrant sous sa tutelle ;
- Des notes de position pour la parité dans les instances de décision et la nomination des points focaux genre dans les institutions spécialisées, programmes et projets de développement durable sont adressées aux instances sous-régionales, nationales et locales.

- **Objectif opérationnel 1.1.D**

Plaider auprès des pouvoirs publics et des partenaires pour l'application de l'égalité des droits sociaux des garçons et des filles et l'interdiction des coutumes discriminatoires pour les femmes, constituant des conditions de succès de la gestion durable des ressources naturelles (autour des zones tampons des aires protégées et des zones d'exploitation des ressources naturelles).

Indicateurs de résultat :

D'ici 2025, les cas de dénonciation de pratiques coutumières discriminatoires contre les femmes/filles sont réduits de 30% dans au moins 5 pays de la COMIFAC.

Résultats attendus :

- L'état des lieux sur l'accès à l'éducation de base et aux services de santé dans les zones tampons des Aires Protégées et dans les zones à fort potentiel d'exploitation des ressources naturelles est effectué dans la sous-région ;
- Un état des lieux des pratiques coutumières discriminatoires et avilissantes contre les femmes/filles est réalisé dans les pays de la COMIFAC ;
- Des outils de dénonciations et des mécanismes de lutte contre les pratiques coutumières discriminatoires et avilissantes contre les femmes/filles sont diffusés auprès des organisations œuvrant pour la promotion du genre et la protection des droits de l'homme dans les zones ciblées ;
- Les autorités politiques et administratives et les partenaires sont sensibilisés sur la nécessité de l'application des droits des filles en matière d'accès à l'éducation de base et aux services de santé ;
- Les familles dans les zones ciblées sont informées et sensibilisées sur la nécessité du respect de l'égalité des droits sociaux des garçons et des filles et de l'interdiction des coutumes discriminatoires pour les femmes ;
- Les autorités traditionnelles sont sensibilisées sur les pratiques coutumières discriminatoires et avilissantes vis-à-vis des femmes/filles dans leurs zones de compétence.

- **Objectif opérationnel 1.1.E**

Plaider pour l'adoption de mesures favorables à l'entrepreneuriat féminin pour les activités respectueuses du développement durable en Afrique centrale.

Indicateurs de résultat :

D'ici 2025, au moins 5 mesures favorables à l'entrepreneuriat féminin pour les activités respectueuses du développement durable sont adoptées et effectives dans au moins 5 pays de l'espace de la COMIFAC.

Résultats attendus :

- Les problèmes et les facteurs de blocages de l'entrepreneuriat féminin et les pistes de solutions sont identifiés dans les domaines d'activités liés au développement durable ;
- Les autorités politiques et administratives et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés sur la nécessité de mettre en place des mesures adaptées à l'éclosion de l'entrepreneuriat féminin dans les domaines liés au développement durable ;
- La CEEAC et la COMIFAC sont sensibilisées sur la nécessité de mettre en place un système d'incitation pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les domaines du développement durable.

➤ Objectif stratégique 1.2

Suivre et évaluer l'application effective des mesures liées au genre dans les institutions, les programmes et les projets de développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 30% des programmes de développement durable dans au moins 5 pays de l'espace COMIFAC mettent en œuvre les principes fondamentaux de l'approche genre.

- **Objectif opérationnel 1.2.A**

Accompagner la mise en place des mécanismes efficaces de mise en œuvre de l'approche genre dans les programmes et projets de développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 30% des projets et programmes de développement durable implémentés en Afrique centrale sont accompagnés dans la mise en œuvre de mécanismes efficaces de la promotion de l'approche genre dans l'espace COMIFAC.

Résultats attendus :

- Des états de référence sont déterminées sur l'application des dispositions de l'approche genre dans les institutions, programmes et projets de développement durable ;
- Les mécanismes efficaces et les bonnes pratiques de mise en œuvre de l'approche genre dans les institutions, programmes et projets de développement durable sont inventoriés au niveau sous-régional et international ;
- Les responsables des institutions, programmes et projets de développement durables sont capables de mettre en œuvre au sein de leurs organisations, des mécanismes adaptés et efficaces de promotion du genre ;

- Les partenaires techniques et financiers sont mobilisés pour accompagner la mise en œuvre des mécanismes de promotion du genre dans les institutions, programmes et projets de développement durable ;
- Un processus de monitoring de l'application des mécanismes de promotion du genre dans les institutions, programmes et projets de développement durable est mis en œuvre au niveau sous-régional ;
- Les responsables des institutions, programmes et projets de développement durables sont régulièrement incités et/ou récompensés sur l'application ou non des mesures de promotion du genre dans leurs structures.

- **Objectif opérationnel 1.2.B**

Défendre les positions des femmes d'Afrique centrale sur les nouvelles thématiques liées au développement durable et aux changements climatiques, conservation de la biodiversité, paix et sécurité, bonne gouvernance (...), dans les instances internationales, sous-régionales et nationales.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 5 propositions d'enrichissements faites par les femmes d'Afrique centrale sont intégrées dans les textes internationaux, sous-régionaux et nationaux relatifs aux thématiques cités dans l'objectif opérationnel 1.2.B.

Résultats attendus :

- Un inventaire des positions spécifiques et actualisées des femmes sur les thématiques liées à la gestion des aires protégées, aux effets des changements climatiques et au développement durable est réalisé en Afrique centrale, paix et sécurité, bonne gouvernance et autres ;
- Des représentantes des femmes d'Afrique centrale sont capables de mener des négociations et de défendre leurs positions dans les instances internationales, sous-régionales et nationales ;
- Les États et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés sur le fait que les femmes sont les principales victimes des effets néfastes du développement et des changements climatiques ;
- Les représentants des femmes d'Afrique centrale défendent activement et présentent leurs notes de position dans les rencontres internationales, sous-régionales et nationales portant entre autres sur les thématiques liées à la gestion des aires protégées, aux effets des changements climatiques et au développement durable, paix et sécurité, bonne gouvernance et autres.

- **Objectif opérationnel 1.2.C**

Encourager les candidatures féminines dans le processus de recrutement et d'élections dans les institutions, programmes et projets de développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 8 000 femmes ont postulé au processus de recrutement et d'élections dans les institutions (politiques, syndicales, etc.) programmes et projets de développement durable dans les pays membres de la COMIFAC.

Résultats attendus :

- L'état des lieux de la parité est réalisé dans les instances de décision des institutions, programmes et projets de développement durable en Afrique centrale ;
- Les autorités politiques et les partenaires techniques et financiers comprennent la nécessité de l'application de la parité dans les processus de recrutements et d'élections des membres et des personnels des institutions, programmes et projets de développement durable ;
- Les femmes d'Afrique centrale sont informées et participent aux éventuels recrutements et élections dans les institutions, programmes et projets de développement durable en Afrique Centrale ;
- Les mérites et les performances des femmes dans les institutions, programmes et projets de développement durable en Afrique centrale sont diffusés auprès des différentes parties prenantes ;
- Les autorités et les partenaires techniques et financiers sont régulièrement sensibilisés sur la non-application des mesures de promotion de la parité dans les processus de recrutements et d'élections dans les institutions, programmes et projets de développement durable en Afrique centrale.

AXE PRIORITAIRE 2:

COMMUNICATION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET
ÉDUCATION DES FEMMES SUR L'IMPORTANCE DE
LEUR IMPLICATION DANS LA GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES



Ce deuxième axe prioritaire a pour but de mobiliser une masse critique d'actrices du développement durable, à l'effet de créer un effet boule de neige permettant à la majorité des femmes d'Afrique centrale d'intégrer dans leurs activités quotidiennes, les principes et les exigences de respect de l'environnement. Il est constitué de deux objectifs stratégiques portant tour à tour sur la mobilisation des femmes d'Afrique Centrale à tous les niveaux, autour des enjeux de leur implication dans la gestion durable des ressources naturelles ; et sur l'accompagnement de ces dernières dans le changement d'attitudes et de comportements compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles.



« Il est essentiel de faire comprendre aux décideurs (euses) politiques que les femmes sont de véritables actrices de l'innovation dans le domaine environnemental », Henri Rouillé d'Orfeuil, Agronome, membre du Comité Exécutif de la Fondation RAJA-Danièle Marcovici

➤ **Objectif stratégique 2.1**

Mobiliser les femmes d'Afrique centrale à tous les niveaux, autour des enjeux de leur implication dans la gestion durable des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

À l'horizon 2025, le nombre de femmes membres d'organisations et réseaux sensibles au développement durable a augmenté d'au moins 30% en Afrique centrale.

• **Objectif opérationnel 2.1.A**

Identifier, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques sur la gestion durable des ressources naturelles intégrant les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, un recueil de bonnes pratiques élaboré et régulièrement actualisé sur la gestion durable des ressources naturelles est mis à la disposition des femmes d'Afrique centrale à tous les niveaux.

Résultats attendus :

- Les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles intégrant les femmes sont inventoriées au niveau local, national, sous-régional;
- Un recueil adapté et accessible de bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles intégrant les femmes est élaboré et vulgarisé ;

- Un programme de formation est développé pour faciliter l'utilisation du recueil de bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles intégrant les femmes dans les pays de l'espace COMIFAC.

- **Objectif opérationnel 2.1.B**

Développer des outils et des canaux de communication adaptés aux femmes rurales, aux femmes autochtones et aux jeunes filles, pour la diffusion des informations relatives à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 13 700 femmes rurales, de femmes autochtones et de jeunes filles bénéficiaires des projets et programmes de développement durable en Afrique centrale utilisent les outils et canaux de communication adaptés.

Résultats attendus :

- Les besoins des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles sont identifiés en matière d'accès à l'information et de communication dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Un inventaire des outils et canaux de communication susceptibles d'être utilisés par les femmes rurales, autochtones et les jeunes filles est effectué au niveau local, national, sous-régional;
- Des outils et des canaux de communication adaptés sont développés et mis à la disposition des femmes rurales, autochtones et des jeunes filles au niveau local, national et sous régional ;
- Les capacités des femmes rurales, autochtones et des jeunes filles sont renforcées en vue de l'utilisation des outils et des canaux de communication adaptés dans leurs localités.

- **Objectif opérationnel 2.1.C**

Renforcer les capacités des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles d'Afrique centrale pour améliorer leur représentativité et la qualité de leur participation dans les instances de prise de décision en matière de gestion durable des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sont représentées légalement et légitimement et sont capables de défendre leurs positions dans toutes les instances de décision en matière de gestion durable des ressources naturelles dans au moins 04 pays d'Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Les problématiques de la participation et de la représentativité des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles dans les instances de décision en matière de gestion durable des ressources naturelles sont analysées et connues et des solutions formulées dans les pays d’Afrique centrale ;
- Un processus de désignation adéquat et spécifique de leurs représentants est élaboré avec la participation effective des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles au niveau des pays et de la sous-région ;
- Les représentants des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles sont capables de défendre les intérêts de leurs mandants ;
- Les autorités politiques, administratives et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés sur l’importance de la participation et la représentation des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles dans les instances de décision en matière de gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale.

Encadré 5 : Les femmes : premières victimes des dérèglements climatiques et environnementaux

Si les femmes sont les premières touchées par les dérèglements climatiques et la dégradation de l’environnement, c’est parce qu’elles font partie des populations les plus pauvres et qu’elles sont victimes de discriminations qui renforcent leur vulnérabilité.

La pauvreté, source de vulnérabilité pour les femmes

Ce sont les populations les plus pauvres qui sont les plus vulnérables face aux conséquences du changement climatique : événements climatiques extrêmes, réduction des espaces cultivables, diminution des ressources naturelles, etc. Comme les femmes représentent plus des deux tiers des personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans le monde, ce sont elles qui sont les plus exposées.

Une vulnérabilité renforcée par les discriminations que subissent les femmes.

En charge des 2/3 des tâches domestiques, telles que la collecte de l’eau ou du bois, les femmes assurent également entre 60% et 80% de la production alimentaire dans les pays en développement. Elles sont ainsi en contact direct et constant avec l’environnement et sont donc les premières touchées par les effets du changement climatique comme la désertification, les inondations ou la raréfaction des ressources naturelles, qui augmentent leur charge de travail. Manque d’accès à l’éducation et à la formation, aux ressources économiques, aux soins de santé : les femmes subissent des discriminations dans tous les domaines, qui les rendent plus vulnérables face aux menaces climatiques

et limitent leurs capacités de résilience et d'adaptation aux changements radicaux de leur environnement. Ainsi, le risque de décès lors d'une catastrophe naturelle est 14 fois plus élevé pour les femmes, notamment parce qu'elles ne sont pas ciblées en priorité par les mesures d'alerte ou de prévention.

Source : Femmes et Environnement : un enjeu clé du développement durable, Fondation Raja-Danièle Marcovici

➤ **Objectif stratégique 2.2**

Accompagner les femmes d'Afrique centrale dans le changement d'attitudes et de comportements compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

À l'horizon 2025, au moins de 13 700 femmes associées aux programmes et projets de développement durable en Afrique Centrale appliquent les mesures relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans leurs exploitations.

• **Objectif opérationnel 2.2.A**

Plaider pour la mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins et aux réalités des femmes, pour encourager les candidatures féminines dans les cycles de formation en matière de développement durable et de gestion des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, le nombre de femmes formées en matière de développement durable et de gestion des ressources naturelles en Afrique centrale augmente d'au moins 30%.

Résultats attendus :

- L'état des lieux des candidatures féminines et l'analyse des difficultés liées à l'accès des femmes aux formations en matière de développement durable et de gestion des ressources naturelles en Afrique centrale sont effectués et assortis de recommandations ;
- Les institutions de formations et les partenaires techniques et financiers sont mobilisés sur la nécessité de mettre en place des programmes de formation adaptés aux femmes ;
- Les femmes et les jeunes filles d'Afrique centrale sont informées et sensibilisées sur les bénéfices des formations en matière de développement durable et sur les modalités de participation ;

- Les mérites et les performances des femmes rurales, autochtones et les jeunes filles appliquant les principes et les techniques liés au développement durable sont valorisés en Afrique centrale.

- **Objectif opérationnel 2.2.B**

Valoriser auprès des femmes rurales, des femmes autochtones et des jeunes filles, les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 6850 femmes rurales, de femmes autochtones et de jeunes filles utilisent les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles sont inventoriés aux niveaux local, national, sous-régional;
- Des guides adaptés et accessibles de pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles pour les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sont élaborés et vulgarisés en Afrique centrale ;
- Les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles d'Afrique centrale sont informées et sensibilisées sur les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles ;
- Les autorités administratives, politiques et les partenaires techniques et financiers sont mobilisées et sensibilisées sur la nécessité de promouvoir les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale ;
- Un programme de formation et de diffusion est développé pour faciliter l'utilisation des guides de pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles pour les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles.
- Les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sont capables d'utiliser les pratiques et savoir-faire traditionnels de gestion durable des ressources naturelles dans leur localité.

- **Objectif opérationnel 2.2.C**

Sensibiliser et former les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sur les techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 3 450 femmes rurales, de femmes autochtones et des jeunes filles utilisent les techniques innovantes et adaptées aux exigences de développement durable dans au moins 03 pays en Afrique centrale.

Résultats attendus

- Un inventaire des techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable est effectué au niveau local, national, sous régional ;
- Des guides adaptés et accessibles des techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable pour les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sont élaborés en Afrique centrale ;
- Les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles d'Afrique centrale sont informées et sensibilisées sur les techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable;
- Les autorités administratives, politiques, et les partenaires techniques et financiers sont mobilisés et sensibilisés sur la nécessité de promouvoir les techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable en Afrique centrale ;
- Un programme de formation et de diffusion est développé pour faciliter l'utilisation des guides des techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable par les femmes ;
- Les femmes rurales, les femmes autochtones et les jeunes filles sont aptes à utiliser les techniques innovantes, simples et adaptées aux exigences de développement durable dans leurs localités.

AXE PRIORITAIRE 3:

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE
L'AUTONOMISATION DES FEMMES D'AFRIQUE
CENTRALE CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Articulé autour de deux objectifs stratégiques portant d'une part sur le développement et la diversification des activités génératrices de revenus des femmes d'Afrique centrale et d'autre part sur la promotion de l'autonomisation des femmes impliquées dans le développement durable, l'axe prioritaire 3 vise l'amélioration des conditions de vie des femmes de manière générale et des femmes rurales en particulier, à travers le développement d'activités respectueuses du développement durable, leur permettant de subvenir de manière décente à leurs besoins. Les résultats attendus de la mise en œuvre des activités dans ce sens intègrent à la fois les aspects relatifs à la résilience et à l'adaptation aux effets des changements climatiques.



Afin de répondre au défi des changements climatiques, il est essentiel que les actrices et les acteurs du développement adoptent une double approche qui articule les enjeux environnementaux avec ceux de l'émancipation des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette approche doit permettre de :

- Reconnaître le rôle fondamental des femmes dans la lutte contre les changements climatiques,
- Agir contre leur sous-représentation dans les espaces de décision, et favoriser leur participation dans l'élaboration des politiques économiques, sociales et environnementales,
- Réduire les inégalités en plaçant l'autonomisation des femmes au cœur des projets de développement durable.

Source : Femmes et Environnement : un enjeu clé du développement durable, Fondation Raja-Danièle Marcovici

➤ Objectif stratégique 3.1

Développer, diversifier et capitaliser les activités génératrices de revenus des femmes d'Afrique centrale en phase avec la gestion durable des ressources naturelles.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, les femmes d'Afrique centrale se déploient dans 10 nouveaux domaines d'activités en phase avec la gestion des ressources naturelles.

- **Objectif opérationnel 3.1.A**

Plaider pour l'amélioration de la rentabilité (augmentation de la part) des femmes aux bénéficiaires des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que ceux provenant des autres mécanismes de compensation (APA, CDN, etc.).

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 35% des bénéficiaires des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que ceux provenant des autres mécanismes de compensation dans les pays d'Afrique centrale, profitent effectivement aux femmes.

Résultats attendus :

- Un état des lieux de la mise en œuvre des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et des autres mécanismes de compensation en Afrique centrale est réalisé, en partenariat avec les autres réseaux de la CEFDHAC ;
 - Une évaluation du niveau de prise en compte de l'approche genre dans les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et des autres mécanismes de compensation en Afrique Centrale est faite, assortie de recommandations ;
 - Les autorités politiques, administratives et les partenaires sont interpellés sur l'effectivité de la prise en compte du genre, dans les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques, APA, et autres mécanismes de compensation ;
 - Les femmes, les associations et les organisations d'appui des femmes se mobilisent pour leur accès aux bénéficiaires issus des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques, APA, et autres mécanismes de compensation ;
 - Un processus de suivi et évaluation de la distribution paritaire des produits des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et aux autres mécanismes de compensation est mis en œuvre de manière participative ;
 - Des notes de positions portant sur l'amélioration permanente des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et aux autres mécanismes de compensation au profit du genre sont élaborées et diffusées aux niveaux national, sous-régional, régional et international ;
 - Les différentes femmes et associations échangent leurs savoir-faire et leurs produits en vue de leur autonomisation et amélioration de leurs conditions de vie.
- **Objectif opérationnel 3.1.B**

Inciter et accompagner le regroupement des femmes en coopérative pour leurs prises en charge socio-économique à travers le développement de chaînes de valeur dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 50% de sociétés coopératives de femmes ont accès au crédit et aux marchés dans au moins 05 pays d'Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Un inventaire des coopératives des femmes rurales ou de promotion du genre est

réalisé dans les pays membres de la COMIFAC ;

- Des établissements bancaires, des programmes ou projets et d'autres partenaires potentiels d'appui aux coopératives des femmes sont identifiés et sensibilisés sur la nécessité d'accompagner les femmes dans leurs activités en faveur du développement durable ;
- Les femmes sont aptes à développer et gérer des entreprises collectives et à mettre en œuvre des projets en phase avec les principes de base du développement durable;
- Les États et les Communes sont sensibilisés sur la nécessité de l'amélioration durable des marchés en vue de l'écoulement des produits des femmes rurales ;
- Les coopératives de femmes bénéficient d'un accompagnement dans la recherche de marchés pour leurs produits et des partenaires commerciaux.

- **Objectif opérationnel 3.1.C**

Renforcer les capacités des femmes entrepreneures intégrant les techniques compatibles avec les initiatives de conservation et de développement durable pour améliorer leur accès aux services de conseil et d'accompagnement.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 2 000 femmes entrepreneures ont intégré les techniques compatibles aux initiatives de conservation et de développement durable dans leurs activités en Afrique centrale.

Résultats attendus :

- L'inventaire et la cartographie des organismes œuvrant pour la conservation et le développement durable afin d'accompagner les femmes entrepreneures est réalisé aux niveaux local, national et sous-régional ;
- Les femmes entrepreneures dynamiques sont identifiées au niveau national, comme vecteurs potentiels de la conservation et du développement durable dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- Les femmes entrepreneures sont accompagnées dans le développement de partenariats avec les organismes œuvrant à la conservation et au développement durable ;
- Les compétences et les techniques des femmes entrepreneures sont améliorées en matière de conservation et de développement durable avec l'appui des partenaires techniques et financiers et des organisations œuvrant dans ce sens ;
- Les bonnes pratiques des femmes entrepreneures en matière de conservation et

du développement durable sont capitalisées et diffusées aux niveaux local, national et sous-régional.

- **Objectif opérationnel 3.1.D**

Promouvoir des projets novateurs et fédérateurs, et le développement de techniques modernes et résilientes de production qui valorisent économiquement les ressources forestières et naturelles et les activités agro-sylvo-pastorales par les femmes rurales d'Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 60% de nouveaux projets des femmes en Afrique centrale accompagnés par le REFADD sont des projets novateurs en termes de techniques modernes et résilientes et fédérateurs.

Résultats attendus :

- Des projets porteurs, novateurs et fédérateurs des femmes, intégrant les techniques modernes et résilientes, pouvant être développés en Afrique centrale sont identifiés dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Les projets porteurs et novateurs utilisant les techniques modernes et résilientes sont diffusés auprès des organisations membres du REFADD ;
- Les femmes d'Afrique centrale sont capables de développer des projets novateurs et fédérateurs ;
- Les États et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés en vue de la mise en place de systèmes d'accompagnement des femmes qui s'engagent dans des projets novateurs et fédérateurs ;
- Les bonnes pratiques des femmes d'Afrique centrale en matière de développement des projets novateurs et fédérateurs sont capitalisées et diffusées aux niveaux local, national et sous-régional.

➤ **Objectif stratégique 3.2**

Contribuer à l'autonomisation des femmes impliquées dans le développement durable en Afrique centrale.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, la part de femmes impliquées dans les projets de promotion du développement durable ayant accès aux services sociaux de base a augmenté de 10%.

- **Objectif opérationnel 3.2.A**

Accompagner les femmes rurales impliquées dans le développement durable, dans la sécurisation de leurs terres.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 15% des femmes rurales accompagnées et impliquées dans le développement durable ont des terres sécurisées dans au moins 05 pays d'Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Des femmes rurales à accompagner prioritairement dans le processus de sécurisation de leurs terres sont identifiées au niveau de chaque pays membre de la COMIFAC ;
- Une approche de sécurisation collective des terres pour les femmes rurales est développée avec l'appui de l'État et des partenaires ;
- Les femmes identifiées maîtrisent les procédures et les processus de sécurisation des terres dans leurs pays respectifs ;
- Les femmes rurales sont informées et sensibilisées sur les procédures de sécurisation des terres en vigueur dans leurs pays respectifs ;
- Les États et les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés à l'effet de faciliter les processus de sécurisation collective des terres pour les femmes rurales ;
- Des femmes propriétaires potentielles de terres bénéficient d'un accompagnement sur la sécurisation de leurs biens ;
- Les femmes rurales connaissent leurs droits relatifs à l'accès à la terre.

• Objectif opérationnel 3.2.B

Accompagner les programmes de régulation du taux de natalité et de réduction du taux de mortalité maternelle et infantile, et les projets de promotion de la scolarisation des jeunes filles autour des aires protégées et des zones forestières.

Indicateurs de résultat :

D'ici 2025, les programmes de régulation du taux de natalité et de réduction du taux de mortalité maternelle et infantile sont créés et accompagnés dans les zones cibles d'au moins 05 pays d'Afrique centrale.

D'ici 2025, les projets de promotion de la scolarisation des jeunes filles en milieu rural sont créés et accompagnés dans les zones cibles d'au moins 05 pays d'Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Un état des lieux sur les programmes de régulation du taux de natalité, de réduction du taux de mortalité et de promotion de scolarisation des jeunes filles en milieu rural est réalisé dans les zones cibles de chaque pays de la COMIFAC ;
- Les populations des zones cibles de chaque pays sont informées et sensibilisées

- sur le bien-fondé des programmes de régulation du taux de natalité, de réduction du taux de mortalité et de promotion de scolarisation des jeunes filles en milieu rural ;
- Les autorités politiques, administratives et les partenaires techniques et financiers sont mobilisés pour l'accompagnement de la mise en œuvre de ces programmes dans les zones cibles ;
- Un système de suivi et d'évaluation de l'implémentation de ces programmes dans les zones cibles est mis en œuvre au niveau national et consolidé au niveau sous-régional.

- **Objectif opérationnel 3.2.C**

Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables autour des aires protégées, et des zones forestières, à faible coût et respectueuses de l'environnement dans les foyers et d'autres activités favorisant à la fois l'atténuation du changement climatique et l'autonomisation des femmes.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 2 000 femmes dans les zones cibles utilisent des énergies renouvelables et/ou mettent en œuvre d'autres activités favorisant à la fois l'atténuation du changement climatique et l'autonomisation des femmes en Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Les types d'énergie renouvelable adaptés aux femmes rurales sont inventoriés aux niveaux local, national, sous-régional et international ;
- Des guides adaptés et accessibles d'utilisation des énergies renouvelables sont élaborés et diffusés dans les zones cibles ;
- Les autorités politiques, administratives et les partenaires techniques et financiers sont mobilisés pour l'accompagnement des femmes à l'utilisation des énergies renouvelables favorisant l'atténuation aux changements climatiques et à leur autonomisation ;
- Les femmes rurales des zones cibles sont aptes à utiliser les énergies renouvelables adaptées à leurs réalités ;
- Un système de suivi et d'évaluation de l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones cibles est mis en œuvre au niveau national et consolidé au niveau sous-régional.

- **Objectif opérationnel 3.2.D**

Soutenir le processus d'inclusion des femmes rurales dans les initiatives liées aux changements climatiques et au développement durable et dans les activités économiques, sociales et culturelles dans leur localité.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 2 000 femmes rurales sont associées aux initiatives locales et nationales liées aux changements climatiques et au développement durable en lien avec les activités économiques, sociales et culturelles en Afrique centrale.

Résultats attendus :

- Un état des lieux du processus d'inclusion des femmes rurales dans les initiatives locales et nationales liées aux changements climatiques et au développement durable en lien avec les activités économiques, sociales et culturelles est réalisé dans les pays de l'Afrique centrale ;
- Les autorités politiques, administratives et les partenaires techniques et financiers sont interpellés sur l'inclusion des femmes rurales dans les initiatives locales et nationales liées aux changements climatiques et au développement durable, en lien avec les activités économiques, sociales et culturelles ;
- Des femmes rurales sont mobilisées pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles promouvant le développement durable et la lutte contre les changements climatiques.

AXE TRANSVERSAL:

CONSOLIDATION DE L'ENGAGEMENT DU REFADD
DANS LA PROMOTION ET LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS
DES FEMMES D'AFRIQUE CENTRALE EN VUE DE LEUR
PARTICIPATION DANS LES ACTIONS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Il vise un ensemble de renforcement des capacités du REFADD en tant qu'organisation, afin qu'elle soit apte à conduire de manière efficace la présente stratégie en vue de la réalisation des objectifs qui y sont fixés. Plus précisément, les résultats attendus de la mise en œuvre des activités de l'axe transversal doivent contribuer directement à la concrétisation des objectifs définis dans les axes prioritaires. Il est constitué de deux objectifs



stratégiques à savoir : Renforcer les capacités techniques du REFADD et de ses Antennes sur les nouvelles thématiques porteuses d'une part, et renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles du REFADD et de ses Antennes.

Ce renforcement des capacités devrait alors permettre au REFADD et ses membres de produire des résultats tangibles en matière de :

1. L'amélioration de la situation de prise en compte du genre dans les politiques, législations nationales, projets et programmes de développement durable en Afrique centrale, l'amélioration de la représentation ;
2. La participation des femmes dans ces instances de prise de décision, mais aussi à réduire leur vulnérabilité et celle des femmes rurales en particulier, par un meilleur accompagnement dans la diversification des activités génératrices de revenus et dans leur autonomisation.

➤ **Objectif stratégique T.1**

Renforcer les capacités techniques du REFADD et de ses Antennes sur les nouvelles thématiques porteuses .

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, le REFADD dispose à tous les niveaux, des experts (es) internes sur les nouvelles thématiques porteuses sur le développement durable et la gestion des projets.

• **Objectif opérationnel T.1.A**

Renforcer les capacités des membres du REFADD à tous les niveaux, sur les thématiques de gestion des catastrophes naturelles, de paix et sécurité, de certification forestière et des trois conventions de RIO (lutte contre les changements climatiques et Bonn challenge; gestion de la biodiversité et du processus APA; la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, etc.)

Indicateur de résultat :

D'ici 2022, chaque réseau national du REFADD est doté d'au moins un(e) expert(e) pour chaque thématique prioritaire.

Résultats attendus :

- Un processus objectif et transparent d'identification des représentants des associations membres du REFADD devant bénéficier des formations sur les thématiques prioritaires est mis en œuvre pour favoriser l'inclusivité ;
- Un état des besoins lié à la formation des représentants des membres du REFADD sur les thématiques prioritaires est réalisé aux niveaux local, national et sous-régional ;
- Un système de formation en cascade et pérenne sur les thématiques prioritaires est développé au sein du réseau ;
- Les représentants des associations membres du REFADD dans tous les pays de la COMIFAC sont sensibilisés et maîtrisent les enjeux, les principes et les contours des thématiques prioritaires ;
- Un processus de suivi de la prise en compte des acquis des formations reçues par les membres du REFADD est mis en œuvre à tous les niveaux du réseau.

- **Objectif opérationnel T.1.B**

Développer la coopération, le réseautage et les partenariats techniques et financiers du REFADD et de ses Antennes.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, le nombre de partenaires opérationnels, techniques et financiers du REFADD a doublé.

Résultats attendus :

- Un diagnostic des partenariats du REFADD aux niveaux local, national, sous-régional et international, ressortant ses atouts, ses difficultés et ses opportunités en matière de mobilisation des partenariats et des ressources est réalisé de manière participative ;
- Un plan de mobilisation des partenariats et des ressources, adossé au diagnostic réalisé est élaboré et mis en œuvre aux niveaux local, national et sous-régional ;
- Les partenaires opérationnels, techniques et financiers potentiels sont sensibilisés et mobilisés autour de la vision et des objectifs et de la stratégie du REFADD ;
- Des échanges réguliers se développent entre le REFADD et ses partenaires opérationnels, techniques et financiers sur les différents domaines d'intervention du réseau ;
- Un processus de suivi, d'évaluation et de mobilisation permanente des partenariats est mis en œuvre au niveau de tous les pays de la COMIFAC.

- **Objectif opérationnel T.1.C**

Renforcer les capacités des structures de la grande famille COMIFAC, sur les principes et les techniques du leadership, de la GAR et de la gestion des savoirs, en rapport avec l'approche genre.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, 8 structures de la grande famille COMIFAC utilisent les principes et les techniques du leadership, de la GAR et de la gestion des savoirs, en rapport avec l'approche genre.

Résultats attendus :

- Le REFADD dispose de ressources humaines et des modules sur les principes et les techniques du leadership, de la GAR et de la gestion des savoirs, en rapport avec l'approche genre pour former les structures de la grande famille COMIFAC ;
- Les personnels des structures de la grande famille COMIFAC, notamment les Points focaux genre sont capables d'animer et de former les membres de leurs structures sur les principes et les techniques du leadership, de la GAR et de la gestion des savoirs, en rapport avec l'approche genre ;
- Les responsables des structures de la grande famille COMIFAC sont mobilisés pour faciliter la mise en œuvre desdits programmes de formation liées au genre ;
- Un processus de monitoring de la mise en œuvre desdits programmes dans les structures de la grande famille COMIFAC est réalisé.

- **Objectif opérationnel T.1.D**

Former les membres du REFADD dans la mobilisation des ressources financières pour accompagner les femmes entrepreneures et les femmes responsables d'organisations à la base, dans leurs activités quotidiennes conformes aux principes du développement durable.

Indicateur de résultat :

D'ici 2023, le REFADD dispose d'au moins 30 experts (es) financiers (ères) capables de lever des fonds pour appuyer les activités des femmes dans leurs activités quotidiennes.

Résultats attendus :

- Un processus d'identification et de sélection des membres du REFADD à fort potentiel en matière financière et de levée de fonds est mis en œuvre au sein et à l'extérieur du réseau ;

- Chaque réseau national dispose d'au moins trois membres capables de mobiliser des ressources financières, pour appuyer les activités des femmes entrepreneures et les femmes responsables d'organisations à la base ;
- Des plans de mobilisation des ressources financières en vue de l'accompagnement des femmes entrepreneures et les femmes responsables d'organisations à la base dans leurs activités sont élaborés et mis en œuvre au niveau local, national et sous-régional ;
- Des partenaires financiers potentiels dans chaque pays sont identifiés et sensibilisés sur la nécessité de financer les femmes entrepreneures et les femmes responsables d'organisations à la base;
- Un système de suivi et de gestion rigoureuse des fonds mobilisés est mis en œuvre pour s'assurer de la bonne utilisation des ressources allouées aux femmes entrepreneures et les femmes responsables d'organisations à la base.

➤ **Objectif stratégique T.2**

Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles du REFADD et de ses Antennes.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, le REFADD est reconnu comme l'organe spécialisé de la CEFDHAC à travers elle, la COMIFAC et certains états pour la conduite de la politique genre, au niveau international, régional, sous-régional, national et local.

• **Objectif opérationnel T.2.A**

Renforcer la structure organisationnelle et la coordination interne du REFADD au niveau sous-régional, national et local.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, le nombre d'associations d'appui et d'accompagnement de femmes en Afrique centrale a augmenté d'au moins 30% pour une meilleure proximité vis-à-vis de ses bénéficiaires (femmes rurales, femme autochtones, jeunes filles).

Résultats attendus :

- Le diagnostic organisationnel et institutionnel du REFADD est actualisé de manière participative en tenant compte de la nouvelle stratégie adoptée ;
- Un programme de prospection et de mobilisation de nouveaux membres est mis en œuvre dans l'ensemble des pays de la COMIFAC ;

- Les membres du réseau (anciens et nouveaux) sont mobilisés autour de la vision, des valeurs, et de la stratégie du REFADD ;
- Une feuille de route de renforcement de la structuration et de la coordination du REFADD, adossée sur le diagnostic organisationnel et institutionnel est élaborée et mise en œuvre aux niveaux sous-régional, national et local ;
- Un processus de monitoring adapté de l'implémentation de la feuille route de renforcement de la structuration et de la coordination du REFADD est mis en œuvre avec la participation des membres à tous les niveaux.

- **Objectif opérationnel T.2.B**

Assurer le respect scrupuleux des textes de fonctionnement du REFADD, ainsi que les règles de bonne gouvernance pour améliorer sa crédibilité aussi bien au niveau interne qu'externe.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 80% des membres du réseau sont satisfaits de la bonne application des textes de fonctionnement du REFADD, ainsi que des règles de bonne gouvernance.

Résultats attendus :

- Les missions des différentes instances du REFADD aux niveaux sous-régional, national et local sont clarifiées, actualisées et diffusées à tous les membres des associations du réseau ;
- Des élections transparentes respectant les principes de l'approche genre sont organisées dans les délais prévus à tous les niveaux de l'organisation ;
- Les engagements statutaires sont strictement respectés par les responsables du REFADD à tous les niveaux ;
- Un code de bonne conduite, adopté de manière consensuelle est applicable par tous les membres des associations membres ;
- L'ensemble des membres du réseau et des associations partenaires participent effectivement à l'animation et la mise en œuvre des activités de la stratégie du REFADD ;
- Le principe de gestion inclusive des ressources du REFADD est strictement appliqué dans l'ensemble des organes du réseau et à tous les niveaux.

- **Objectif opérationnel T.2.C**

Développer un système de communication simple et adapté, permettant une diffusion à grande échelle des activités du REFADD, aussi bien au niveau local, national, sous-régional, régional, qu'international.

Indicateur de résultat :

D'ici 2022, le REFADD dispose d'un système de communication simple et efficace pour la promotion du genre aux niveaux local, national, sous-régional et international.

Résultats attendus :

- Des mécanismes de communication simples, adaptés, accessibles et utilisant les outils de communication modernes sont développés et mis en œuvre pour chaque niveau (local, national, sous-régional et international) ;
- Les capacités d'au moins un membre à chaque niveau de l'organisation sont développées dans l'utilisation des mécanismes de communication mis en place en vue de la diffusion des activités du REFADD ;
- Les compétences d'au moins un membre du REFADD aux niveaux sous-régional, national et local, sont améliorées dans l'utilisation des outils informatiques modernes.

• Objectif opérationnel T.2.D

Assurer la coordination et la synergie entre les aspects genre du Plan de convergence, les stratégies genre de la COMIFAC et du REFADD relatifs à l'adaptation aux changements climatiques, et les différentes politiques genre des réseaux de la CEFDHAC et des autres structures de la grande famille COMIFAC.

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, la COMIFAC dispose d'une politique commune de prise en compte des questions du genre dans l'ensemble des politiques et actions de l'organisation et de ses réseaux thématiques, sous la coordination du REFADD.

Résultats attendus :

- Un état des lieux des politiques genre en lien avec la gestion des ressources naturelles dans l'espace COMIFAC est réalisé avec l'appui et la participation de tous les réseaux thématiques ;
- Les réseaux thématiques de la CEFDHAC et les membres de la grande famille COMIFAC sont mobilisés sur les principes de coopération du « PAON REFADDIEN » (voir pages 11 et 62) ;
- Une politique intégrée de prise en compte des principes et exigences du genre dans la promotion du développement durable et la gestion des ressources naturelles dans l'espace COMIFAC, est élaborée et mise en œuvre de manière participative ;
- Un mécanisme de coordination de la mise en œuvre de la politique intégrée de prise en compte des aspects du genre dans la promotion du développement

durable et la gestion des ressources naturelles dans l'espace COMIFAC est développé et mis en œuvre sous supervision du REFADD.

- **Objectif opérationnel T.2.E**

Élaborer et mettre en œuvre un code éthique au sein du REFADD

Indicateur de résultat :

D'ici 2025, au moins 100 associations du REFADD ont intégré dans leurs statuts les valeurs éthiques et les principes de l'organisation et travaillent à leur mise en œuvre.

Résultats attendus :

- Un processus participatif d'identification des valeurs éthiques et des principes de l'organisation est mis en œuvre à tous les niveaux ;
- Les partenaires techniques et financiers sont sensibilisés sur l'importance d'accompagner le REFADD dans l'élaboration et la mise en œuvre de son code éthique ;
- Le code éthique du REFADD est élaboré et diffusé à tous les niveaux de l'organisation ;
- Les membres du réseau (anciens et nouveaux) sont mobilisés et sensibilisés autour des valeurs et des principes du code éthique;
- Un processus de suivi de la mise en œuvre du code éthique du REFADD est mis en œuvre aux niveaux sous-régional, national et local.

LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE

Le cadre de mise en œuvre présente les coordinations institutionnelles précisant les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes de la mise en œuvre de la stratégie du REFADD. Ce réseau, en tant principal acteur de la mise en œuvre de sa stratégie, devra alors coordonner sa mise en œuvre et faciliter la collaboration institutionnelle avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce vaste projet. Ce rôle du REFADD peut davantage être perçu à travers l'approche développée par le PAON REFADDIEN, illustré à travers la figure 1 ci-dessous :



Figure 1: "PAON REFADDIEN"

Les groupes de parties prenantes concernés (identifiés de manière non exhaustive) dans la mise en œuvre de la stratégie du REFADD et leurs rôles, se présentent comme suit :

- **Le REFADD (Coordination sous régionale, Coordinations nationales, organisations des femmes à la base, etc.)**

Principal responsable de l'atteinte des résultats définis dans la présente stratégie, le REFADD doit mobiliser les ressources et les énergies des associations membres et des partenaires, pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente de la présente stratégie. Au niveau des antennes nationales, ces organisations devront collaborer avec l'instance sous-régionale REFADD pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Les mécanismes par excellence de suivi participatif sont les fora nationaux de la CEFDHAC reconnus comme des cadres d'échanges et de débats conformément au Traité instituant la COMIFAC.

De la même manière, les organisations et associations qui constituent les réseaux nationaux doivent élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'action en se référant aux axes prioritaires du cadre stratégique. En fonction de leurs missions statutaires respectives, ces organisations devront définir les actions à mener et les ressources nécessaires pour la contribution à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs prioritaires dudit cadre.

- **Les pays à travers la COMIFAC**

Le niveau de prise en compte et d'application des principes et des exigences de l'approche genre diffère d'un pays à un autre dans l'espace COMIFAC. Ainsi, certains États disposent de plans d'action nationaux en cours de mise en œuvre, alors que d'autres pays n'en ont pas encore élaboré.

Les États sont ainsi chargés à travers leurs administrations sectorielles et leurs collectivités locales, du développement des conditions favorables pour la prise en compte du genre aussi bien dans les textes législatifs que dans les programmes, projets et initiatives de promotion du développement durable dans la sous-région. Ils doivent également intervenir dans l'accompagnement d'un certain nombre d'initiatives. Ils seront pour cela des acteurs majeurs de la réalisation des résultats escomptés par la stratégie.

- **La CEFDHAC et les autres réseaux spécialisés**

La stratégie du REFADD fait partie d'un cadre global de gestion durable des ressources naturelles dans l'espace COMIFAC, sous la coordination de la CEFDHAC et la participation des autres réseaux thématiques. Une collaboration avec ces différents acteurs intervenant chacun dans son domaine est nécessaire, pour promouvoir une synergie d'action et une gestion efficiente des ressources et des énergies.

- **Les Partenaires Techniques et Financiers**

Les partenaires techniques et financiers seront régulièrement mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie pour leur appui technique, et leur accompagnement financier pour l'ensemble d'actions permettant l'atteinte de résultats escomptés dans la stratégie.

- **Les Organisations Non Gouvernementales**

Au même titre que les PTF, les ONGs habilitées apporteront leur appui technique dans l'encadrement et le renforcement des capacités des femmes dans divers domaines. Celles-ci travailleront, en fonction de leurs domaines d'intervention, et de leurs priorités.

- **Le Secteur privé**

Le secteur privé est le principal acteur qui assure la fonction de production dans le secteur forestier et des ressources naturelles de manière générale, conformément aux modalités définies par les administrations compétentes nationales. Cette catégorie d'acteurs contribue à la création des richesses et à la lutte contre la pauvreté (création d'emplois, réalisation des œuvres sociales et appui aux activités génératrices de revenus, etc.). Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique, leur responsabilité se situe au niveau de l'accompagnement des femmes et coopératives en particulier dans le développement d'activités génératrices de revenus et le financement des coopératives de femmes engagées dans la mise en œuvre d'activités et de projets respectant les exigences du développement durable.

LE MÉCANISME DE SUIVI ET ÉVALUATION

Afin d'assurer la réalisation des activités de la stratégie du REFADD conformément aux objectifs stratégiques et aux attentes des différents acteurs et bénéficiaires, un système de suivi axé sur les résultats a été défini. Ce système présente dans un premier temps les différents niveaux de résultats de la stratégie du REFADD, en lien avec les outils de gestion stratégique de l'organisation, puis dans un deuxième temps les responsabilités de suivi et de collecte de données pour chaque niveau de la chaîne de résultats, dès lors qu'on s'inscrit dans une logique de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie.



En ce qui concerne les liens entre les niveaux de résultats et les outils de gestion stratégique du REFADD, la figure 2 ci-dessous illustre ces liens de la manière suivante.

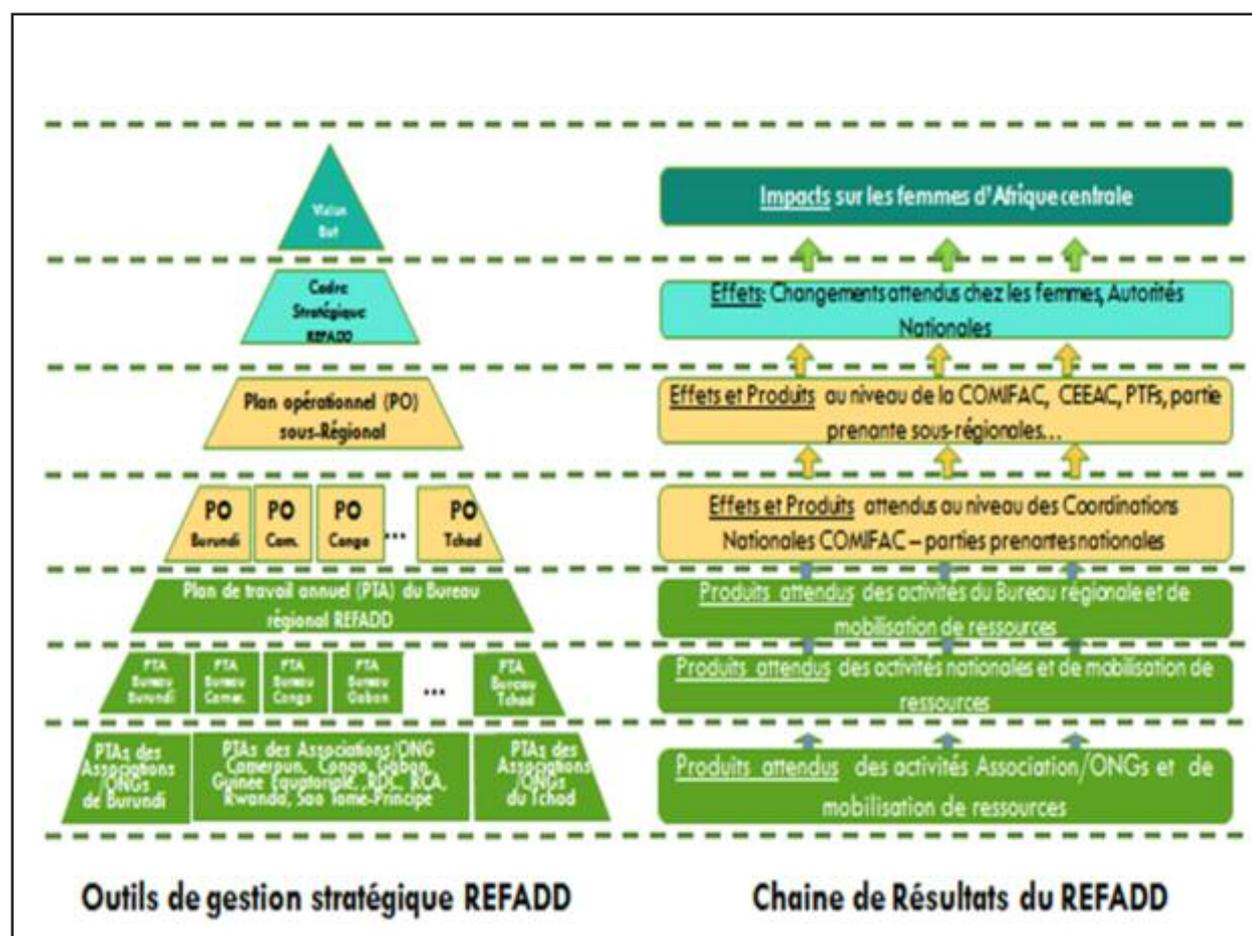


Figure 2: Liens entre les niveaux de résultats et les outils de gestion stratégique du REFADD

La lecture de ce schéma permet de relever que la vision du REFADD correspond aux impacts de cette stratégie sur les femmes d’Afrique Centrale, en particulier les femmes rurales et les jeunes filles, alors que le cadre stratégique contribue à la réalisation des effets qui portent notamment sur les changements attendus chez ces dernières et la politique genre telle qu’appliquée au niveau des différents pays. En outre, il y a lieu de relever que le plan opérationnel sous-régional est élaboré et mis en œuvre en lien avec les effets et produits attendus au niveau de la COMIFAC, de la CEEAC et des PTF, alors que dans le même temps les plans opérationnels au niveau de chaque pays visent la réalisation des effets et produits attendus au niveau des CNC et des partenaires nationaux.

Quant aux PTA du Bureau sous-régional du REFADD, des Bureaux nationaux, des associations et ONGs intervenant dans chaque pays membre, ils escomptent respectivement les produits attendus des activités sous-régionales, nationales et celles des associations et des ONGs en lien avec la mobilisation de ressources.

En ce qui concerne les responsabilités de suivi et de collecte de données pour chaque niveau de la chaîne de résultats du REFADD, elles se présentent ainsi qu’il suit dans la figure 3 ci-dessous.

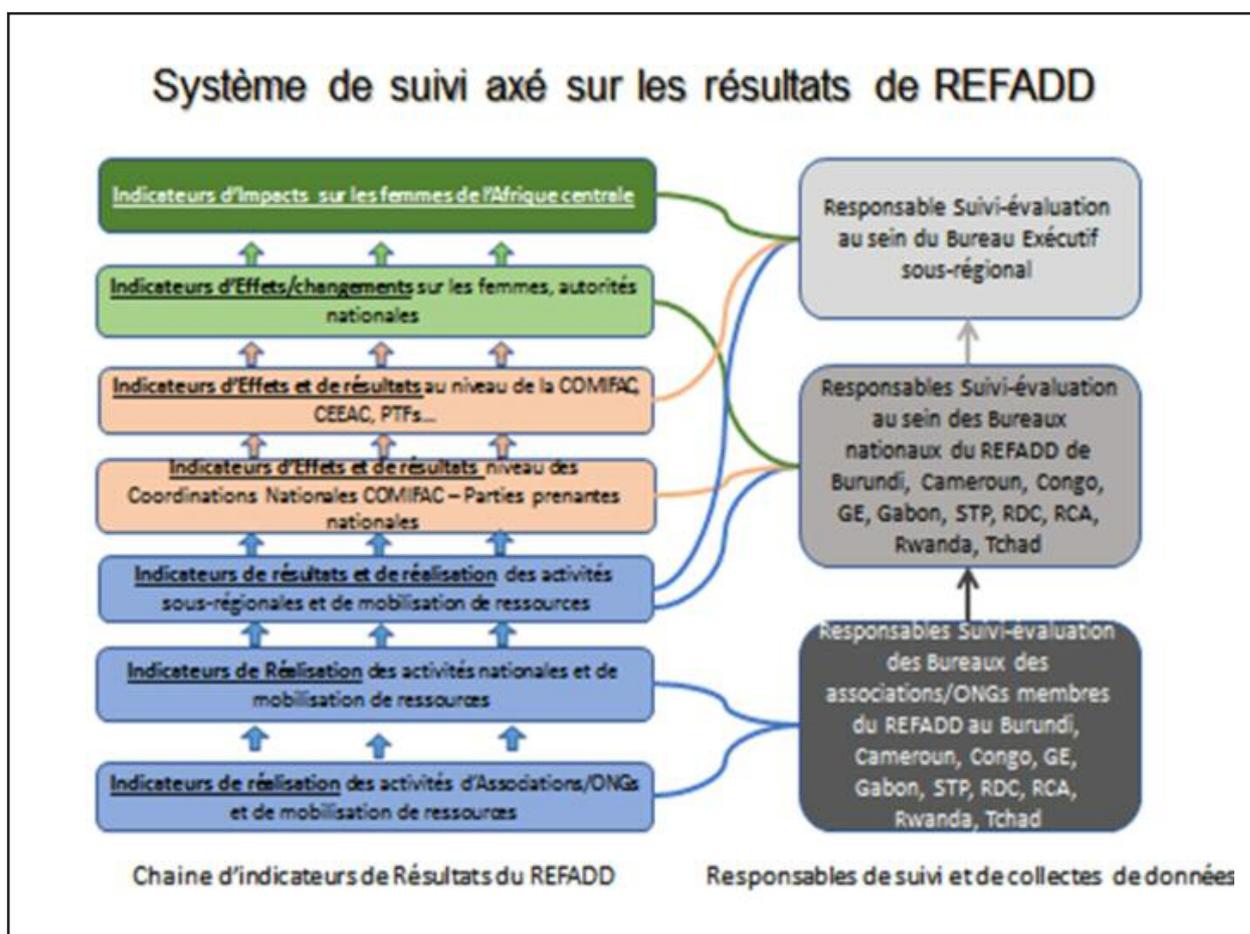


Figure 3: Système de suivi Axé sur les Résultats du REFADD

À la lecture de ce schéma, il ressort que la collecte des données et le suivi des indicateurs d'impacts sur les femmes d'Afrique Centrale sont du ressort du Responsable de suivi-évaluation au sein du Bureau Exécutif Sous-Régional. Ce dernier a également la responsabilité de la collecte des données relatives au suivi des indicateurs d'effets et de résultats au niveau de la COMIFAC, de la CEEAC et des PTF, ainsi que celui des indicateurs de résultats et de réalisation des activités sous-régionales et de mobilisation des ressources.

Pour leur part, les Responsables de suivi-évaluation des Bureaux des réseaux nationaux du REFADD sont chargés de la collecte des données pour le suivi des indicateurs d'effets chez les femmes d'Afrique Centrale et les autorités nationales, en même temps que la collecte des données et le suivi des indicateurs d'effets et de résultats au niveau des CNC et des parties prenantes nationales. Ils assurent également la mission de collecte des données et de suivi des indicateurs de réalisation des activités nationales et de mobilisation des ressources, en collaboration avec les Responsables de suivi-évaluation des Bureaux des associations et ONGs membres du REFADD dans les différents pays.

Pour ce qui est justement des Responsables de suivi-évaluation des Bureaux des Associations et ONGs membres du REFADD dans les différents pays, en plus de la collecte des données et du suivi des indicateurs de réalisation des activités nationales et de mobilisation des ressources, ils jouent ce rôle au niveau de leurs associations respectives.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APA	: Accès et Partage juste et équitable des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques
CEEAC	: Communauté Économique des États de l'Afrique centrale
CEFDHAC	: Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
EFH	: Égalité entre les Femmes et les Hommes
GAR	: Gestion axée sur les résultats
CNC	: Coordination Nationale de la COMIFAC
ONG	: Organisation non gouvernementale
PREREDD	: Projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo
REDD+	: Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts
REFADD	: Réseau Femmes Africaines pour le développement durable
REJEFAC	: Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale
REPALEAC	: Réseau des Populations Autochtones et Locale pour la gestion durable des Écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
REPAR	: Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique Centrale
RIFFEAC	: Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
PTF	: Partenaires techniques et financiers

RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE



REFADD

NOS CONTACTS

Siège : Camp Emile Biayenda

Forêt de la Pate d'Oie, Diata

Tél : +242066256093 / +237 675448626

E.mail : secretariat_regional@refadd.org / <http://www.refadd.org>
Brazzaville - République du Congo

Coordinatrice Régionale du REFADD: BISSECK Epse YIGBEDEK Monique Catherine

Tél. : +237 699 857 469 /675448626 / BP 20349 Yaoundé – Cameroun

E.mail : moniqueyigbedek@yahoo.fr / yigbedek_monique@refadd.org

Coordinatrice Régionale Adjointe, Point Focal Rwanda: MUKAKAMARI Dancilla

Tél: +250 788521732

E.mail : mukakamari@yahoo.fr / infos_rwanda@refadd.org

Secrétaire générale régionale, Point Focal Burundi: MASUNZU NINI Rénilda

Tél: +257 79935910

E.mail : renilda.masunzu@gmail.com / masunzu_renilda@refadd.org

Trésorière Régionale, Point Focal Congo: LONGO MBENDO Marie Julienne

Tél: +242066256093

E.mail : mjulienne15longo@yahoo.fr / longo_mariejulienne@refadd.org

Conseillers Régionaux

BASHIGE Eulalie: +243 99 813 02 96 / bashige_eulalie@refadd.org

TCHOULACK Albertine / Point Focal REFADD Cameroun:

Tél:+237 677 003 029 / E.mail : tchoulack_albertine@refadd.org

Commissaire aux Comptes régionale, Point Focal Gabon

EYANG EFFA Edwige: +241 0603836200 /07571827 / eyang_edwige@refadd.org

Point Focal Guinée Equatoriale: SALES IPUWA Eloisa

Tél: +00240 2222 271 241 / sales_eloisa@refadd.org

Point Focal RCA: BIA Philomène Anicette

Tél: +236 75037726 / bia_philomene@refadd.org

Point Focal RDC: KANKOLONGO Martine

Tél: +243997826459 / kankolongo_martine@refadd.org

Point Focal Sao Tomé et Principe: POSSER Dulce

Tél: +2399905393 / posser_dulce@refadd.org

Point Focal Tchad: PADJA Solange

Tél:+235 66 23 21 80 / padja_solange@refadd.org

Chargée de la Communication p.J du REFADD: NGO YEBEL Louissette

Tél: +237 651 97 30 00 / 691 49 25 61 / ylouissette@refadd.org

Personne ressource REFADD: ELOMA IKOLEKI Henri-Paul

Tél: +243 9 98 18 10 10 / +243 81 90 87 336 / eloma_henripaul@refadd.org

Personne ressource REFADD: CHOUAIBOU NTCHOUPOUEN

Tél: +237 699 52 34 07 / ntchoupouen_chouaibou@refadd.org



Exécuté par **giz** Technik Dienstleistungen
für Entwicklung und Soziales

Ce document a été produit avec «l'appui financier et technique du Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, sous la Supervision de Monsieur Martial NKOLO, Chef du Projet, et de Madame Chantal Bernadette EDOA, Experte Communication»